

Pouvoir destituant Potere destituente

LES RÉVOLTES MÉTROPOLITAINES

LE RIVOLTE METROPOLITANE

dirigé par / a cura di
Pierandre Amato, Tristana Dini, Paolo Primi,
Luca Salza, Adriano Vinale

La Rose de Personne / La Rosa di Nessuno

Publication bilingue de Philosophie en direct avec la réalité /
Pubblicazione bilingue di filosofia in presa diretta con la realtà

Numero 3 (Primo semestre 2008).

dirigé par / a cura di

Pierandre Amato, Tristana Dini, Paolo Primi, Luca Salza, Adriano Vinale

Periodicità: Semestrale.

Autorizzazione del Tribunale di Tolmezzo, (Udine) del 22 marzo 2007,

al n. 170 del registro dei periodici

ISSN: 19735901

Directeur / Direttore responsabile

Aurelia DELFINO

Directeur scientifique / Direttore scientifico

Pierre DALLA VIGNA

Comité de Rédaction / Comitato di redazione

Pierandrea Amato (Messina), Andrea CAVAZZINI (Paris-Venezia), Tristana Dini (Trento), Jean-Pierre FAYE (Paris), Aristotelis GIANNACOS (Amiens), Maurizio GUERRI (Milano), Santiago LOPEZ PETIT (Barcelona), Michel MAFFESOLI (Paris), Jesus MARCHANTE (Madrid), Roberto NIGRO (Paris), Andrea PALAZZO (Milano), Giancarlo Pizzi (Paris), Susan Petrilli (Bari), Augusto Ponzio (Bari), Marco Antonio Pirrone (Palermo), Paolo Primi (Berlino), Antonio RAFELE (Roma), Luca Salza (Paris), Philippe TANCELIN (Paris), Pierre TREMEL (Paris), Salvo Vaccaro (Palermo), Gabriele VESCO (Venezia), Adriano Vinale (Salerno).

Secrétariat de la Rédaction / Segreteria di redazione

Christias PANAGIOTIS (Paris), Gérard DA SILVA (Paris), Luca TADDIO (Udine), Lisa PIZZIGHELLA (Udine), Roberto REVELLO (Milano).

© 2008 – MIM Edizioni s.r.l.

Redazione:

Via Chiamparis 94 – 33013 Gemona del Friuli (Udine)

tel.fax: +39 0432972773

Per urgenze: +39 3394884523

E-mail: mimesised@tiscali.it

Catalogo e sito Internet: www.mimesisedizioni.it

Tutti i diritti riservati.

Finito di Stampare nel maggio del 2008 presso le Arti grafiche Gnosis s.r.l. Milano.

INDICE/INDEX

Editoriale	p. 7
Éditorial	p. 11
– Adriano Vinale, <i>Potere destituente e società (democratica (capitalistica))</i>	p. 17
– <i>Sul potere destituente. Discussione con Mario Tronti</i>	p. 23
– <i>Sur le pouvoir destituant. Entretien avec Mario Tronti</i>	p. 33
Interventi/Inteventions	
– Etienne Balibar, <i>Uprising in the banlieues</i>	p. 47
– Pierandrea Amato, <i>Homo seditiosus. Materiali per l'essere-rivoltante</i>	p. 73
– Sidi Mohammed Barkat, <i>Octobre/novembre 2005. Les feux élémentaires</i>	p. 95
– Luca Salza, <i>La solitudine peut-elle devenir une singularité?</i>	p. 101
– Alexandre Costanzo, <i>Le principe de réalité</i> (<i>sur les révoltes de l'automne 2005 et du printemps 2006 en France</i>)	p. 107
– Tristana Dini, <i>Estasi metropolitana.</i> <i>Possibili applicazioni di una teoria della differenza sessuale</i>	p. 113
Biopolitica/Biopolitique	
– Alain Brossat, <i>Les apories du « droit à la vie »</i>	p. 127
– Yoshiyuki Sato, <i>Production de la précarité et de la fracture : néolibéralisme selon Foucault</i>	p. 135
– Ottavio Marzocca, <i>Du gouvernement des hommes à l'autogouvernement du capital humain. Itinéraires foucaaldiens</i>	p. 143
Dossier (Pensare il fuori/Penser le dehors)	
– Paolo Primi, <i>Rancière e l'impolitico. Nota introduttiva a Dieci tesi sulla politica</i>	p. 153
– Jacques Rancière, <i>Dieci tesi sulla politica</i>	p. 157
Archivio del presente/Archive du présent	
– Andrea Cavazzini, <i>La Ville-Symptôme. Pour une Urgeschichte de l'espace urbain</i>	p. 171
– Michèle Bompard-Porte, <i>Psychologie des masse, selon Freud</i>	p. 197
– Susan Petrilli - Augusto Ponzio, <i>La violenza nel sentire della comunicazione globale</i>	p. 207
– Marco Antonio Pirrone, <i>Disciplinamento e marginalizzazione: i migranti nel nuovo ordine globale</i>	p. 221

Du gouvernement des hommes à l'autogouvernement du capital humain. Itinéraires foucauldien

par
Ottavio Marzocca

La question du gouvernement

L'élément le plus saisissant des deux Cours effectués par Foucault dans les années 1977-1978 et 1978-1979 est d'abord le lien entre la question du biopouvoir et celle de la *gouvernementalité*¹. Cependant, celle-ci est une notion que Foucault introduit en articulant sa signification de manière à ouvrir également des champs de recherche plus vastes par rapport à celui de la biopolitique. La fécondité du thème de la gouvernementalité est démontrée par les nombreuses recherches dont il a fait l'objet, et cela dès la publication en italien et en anglais du texte d'une seule leçon du premier des deux Cours² : dans les pays anglophones, par exemple, il a donné naissance au phénomène remarquable des *Governmentality Studies* ; des recherches très importantes ont également été menées dans d'autres pays³.

Le concept de gouvernementalité désigne avant tout le croisement entre une rationalité politique générale et un ensemble de techniques et de savoirs, qui implique une distinction nécessaire entre l'idée de *gouvernement* et celle de *souveraineté*. Le gouvernement ne constitue pas une application immédiate du pouvoir souverain mais, en particulier à l'époque moderne, il est plutôt une condition essentielle du fonctionnement de ce dernier, dans la mesure où il compense les limites de l'instrumentation traditionnelle, essentiellement juridique, militaire et fiscale, de la souveraineté, par sa tendance à conduire directement les hommes et leurs comportements. En ce sens, les « arts du gouvernement » de la modernité naissent et se forment au sein de l'espace, non strictement politique, de ce que

l'on entend par gouvernement de la famille, des enfants, de la communauté, des âmes, des fous, des pauvres, des ouvriers, etc. De ce point de vue, la définition la plus adaptée du gouvernement est celle de « conduite des conduites »⁴.

Mais d'un point de vue plus général, le paradigme du gouvernement selon Foucault est le *pouvoir pastoral* qui s'affirme comme modèle dans la tradition hébraïque et s'exerce de manière systématique à travers la direction des consciences, des âmes et des conduites par le pastorat chrétien. Le modèle du pouvoir pastoral constitue un instrument décisif pour déchiffrer la rationalité politique qui s'affirme par la « gouvernementalisation » de l'État moderne⁵ : plus que d'un territoire, le pastorat s'occupe d'une multiplicité d'hommes en veillant sur eux et en prenant en charge le salut du groupe (le troupeau) et de chacun d'entre eux (la brebis) ; de même, mais à une autre échelle et sur un terrain différent, le gouvernement de l'État moderne n'a pas pour finalité immédiate de posséder ou de conquérir une terre ni de prélever ses richesses, mais de gérer correctement les forces du corps collectif⁶.

Dans ce cadre, la *population* apparaît comme la ressource fondamentale de la puissance de l'État, à l'égard de laquelle seront appliquées des formes spécifiques de savoir et des techniques appropriées d'administration⁷ ; d'autre part, l'*individu* lui-même sera nécessairement un objet essentiel du savoir et du pouvoir de gouvernement, dans la mesure où il pourra contribuer à la conservation et à l'accroissement de la puissance de l'ensemble. D'où l'importance que Foucault attribue à la dualité des modes d'exercice de ce pouvoir,

correspondants à son *individualisation* et à sa *totalisation*⁸. D'où également l'élévation de la *vie*, de la santé, du bien-être matériel et moral de tous et de chacun au rang de références centrales des pratiques de gouvernement.

Ces données permettent d'affirmer que la *biopolitique*, en tant que gouvernement de la vie, constitue une expression essentielle de la gouvernementalité moderne, car – selon Foucault – le biopouvoir s'exerce de deux manières, c'est-à-dire par la combinaison de l'approche individualisante, typique des techniques disciplinaires, et de l'approche totalisante de la régulation des phénomènes biologiques de la population⁹.

L'analyse foucauldienne de la gouvernementalité distingue par ailleurs deux grandes phases historiques. La première s'étend de la fin du XVI au milieu du XVIII siècle et se caractérise par des savoirs-pouvoirs différents : les théories de la raison d'État, la « science de la police », la statistique, l'« arithmétique politique », les théories économiques mercantilistes¹⁰. La seconde, au contraire, est celle du libéralisme, au sein duquel l'économie politique s'impose comme savoir principal de gouvernement : cette phase se différencie de la première essentiellement par la problématique constante de la limitation de l'action de l'État en vue de conjurer les excès qui caractérisent la phase précédente¹¹.

Dans les deux cas, la richesse comme le bien-être collectif sont poursuivis comme des finalités générales associées ; mais dans le cas de la gouvernementalité libérale, l'économie gagne sa propre autonomie dans deux sens très précis : autonomie pratique et scientifique de l'économie politique par rapport à l'orientation du gouvernement, à laquelle l'analyse mercantiliste des richesses de l'État absolutiste était au contraire soumise ; autonomie de l'économie, entendue comme incoercibilité et indépendance du comportement économique des individus à l'égard du gouvernement : les libertés des sujets économiques sont conçues comme un instrument décisif dans la poursuite de la prospérité générale.

En outre, le libéralisme reprend et relance la préoccupation de la sécurité qui hantait déjà l'État de police, mais au lieu de la consacrer immédiatement à la sauvegarde du bien-être, il la traduit avant tout par la protection sécuritaire de la liberté. De cette manière, toutefois, il finit souvent par défendre des libertés au détriment d'autres ou bien par en limiter quelques-unes à l'avantage d'autres, sur la base de critères d'économicité et de dangerosité variables¹².

Métamorphose de la gouvernementalité : libéralisme, État providence, néolibéralisme

L'analyse foucauldienne du libéralisme a représenté un des facteurs majeurs de stimulation pour le développement des recherches sur la gouvernementalité. Le postulat dont nombre de ces études découlent est celle selon laquelle le libéralisme aurait réussi historiquement à concilier son individualisation économique radicale des libertés avec les exigences de totalisation politique de l'action de gouvernement en faisant surtout appel à l'utilisation du concept de *société*. Au moins initialement, selon Foucault, l'exaltation de l'indépendance de l'*homo oeconomicus* aurait exposé le libéralisme au risque de délégitimer radicalement le rôle du gouvernement et de désagréger le corps collectif en profondeur ; mais c'est justement l'« invention » de la société qui aurait permis de penser et de mettre en œuvre la compatibilité des destins individuelles avec ceux de la collectivité, sans réduire toutefois cette dernière au corps unitaire de l'État ou bien à la simple somme des intérêts privés¹³.

En développant cette thèse, Graham Burchell soutient que la formation d'une gouvernementalité basée sur l'idée de *société civile* a permis la maturation d'une nouvelle forme de citoyenneté avec le dépassement progressif de l'oscillation caractéristique de la première modernité, entre la nostalgie du modèle classique de l'engagement public ba-

sé sur la vertu *civique* et les nouvelles formes de subjectivité *civile* basées sur les droits individuels et les intérêts privés¹⁴.

Selon Giovanna Procacci, au XIX siècle, l'élaboration d'une *économie sociale* (entendue comme une approche alternative ou intégrative par rapport à l'économie politique) ainsi que la promotion d'une « politique de la misère » (qui a abordé le problème du *pauvérisme* comme *danger social* auquel remédier par des instruments de moralisation, éducation, assistance, assurance, hygiène, etc.) ont joué un rôle capital dans la définition ultérieure de cette dimension sociale¹⁵. Le « libéralisme réel », tel que le définit Colin Gordon¹⁶, aurait été confronté à la tâche de penser et constituer le « social » comme un espace distinct des espaces juridico-politique et économique. Devant faire face par ailleurs aux poussées insurrectionnelles du prolétariat dans la seconde moitié du XIX siècle, il aurait produit la définition de la « question sociale » comme multiplicité de problèmes individuels (accidents, chômage, maladies, vieillesse...) pouvant être résolus à l'aide d'une législation spécifique de type assurantiel et par l'intermédiaire d'instruments de compensation « solidariste » des risques provoqués par l'économie¹⁷.

Dans ce cadre, et pour plusieurs auteurs, c'est la notion de *risque* qui constitue le véritable fondement des différents régimes gouvernementaux qui se sont formés à travers la définition du *danger* et de la *défense sociale*¹⁸ ou dans le cadre de la gestion des problèmes de la santé¹⁹, et, plus généralement, dans le domaine de l'imprévisibilité de l'existence individuelle et collective. C'est sur ce dernier terrain que, selon François Ewald, la rationalité gouvernementale de l'État providence se forme à la fin du XIX siècle. Dans ce contexte, le risque n'est pas assumé comme une donnée objective, mais comme un instrument technico-politique qui permet de concevoir la réalité d'une manière inédite, en la rendant gouvernable par l'intermédiaire du calcul probabiliste des événements négatifs

et par la définition de techniques d'assurances afin d'en neutraliser les conséquences. L'idée de responsabilité individuelle est donc redéfinie et redimensionnée en profondeur par l'intermédiaire de la redistribution collective des charges des imprévus²⁰.

L'évolution néolibérale des arts du gouvernement induit d'autres auteurs à souligner l'extrême fluidification à l'heure actuelle de la frontière qui sépare la sphère étatique de la sphère sociale ainsi que la pluralisation des régimes de gouvernementalité qui, en traversant ladite frontière, relativisent la centralité même de l'État comme agence de gouvernement²¹. Quelques auteurs, comme Nikolas Rose et Peter Miller, tendent à faire émerger également les formes d'autogouvernementalisation qui mûrissent par l'intermédiaire de l'emphase de l'autonomie individuelle et de l'autoresponsabilisation demandée aux individus et aux groupes dans la gestion des risques et des problèmes sociaux²². Selon Thomas Lemke, il faut toutefois éviter de placer l'analyse de ces tendances dans le cadre d'une évolution linéaire de la rationalité gouvernementale. Il faut savoir reconnaître que cette rationalité peut fonctionner aussi par l'intermédiaire de ses incohérences, de ses échecs et des résistances qu'elle suscite. De plus, on ne peut se contenter de diagnostiquer le « retrait » de l'État ou de la politique comme une donnée caractérisant la situation actuelle. Il faut supposer sérieusement que ce « retrait » soit une donnée essentielle d'une nouvelle politique. Quoiqu'il en soit, l'État n'est pas nécessairement entraîné vers un déclin irréversible, mais il semble plutôt destiné à changer et à rendre ses fonctions plus agiles, de la même manière que les individus et les groupes sociaux sont appelés à être plus agiles, plus flexibles et plus responsables de leur propre conduite, en la rendant compatible avec la rationalité néolibérale²³.

Mitchell Dean, enfin, soutient que le « social » n'est pas destiné à une « mort » inéluctable. Si l'on peut parler de crise profonde du *welfare state*, il faut également re-

connaître que dans les formes actuelles de « gouvernement libéral avancé », la culture néolibérale, bien qu'étant dominante, s'articule avec d'autres rationalités politiques (communautarisme, néo-conservatisme, etc.), en produisant des « *post-welfarist regimes of social government* » plutôt que des formes de « *post-social government* ». Dans cette perspective, le social semble donc se reconfigurer comme un « quasi-marché » de services et de conseils, au sein duquel les gouvernés n'apparaissent pas simplement comme des assistés ou comme des usagers, mais aussi comme des clients et des consommateurs²⁴.

Nouvelles formes de gouvernamentalité : l'humain comme capital

Les recherches des auteurs que nous avons considérés ont été effectuées presque toutes à une époque où il n'était pas possible de disposer facilement et entièrement des résultats du travail de Foucault concernant la gouvernamentalité. Aujourd'hui, cette difficulté est presque totalement surmontée avec la publication de ses Cours de 1977-1978 et de 1978-1979. Il est donc possible d'appréhender combien sa recherche sur les changements du « gouvernement de la vie des hommes » de notre époque était avancée.

Dans le Cours intitulé *Naissance de la biopolitique*, Foucault examine de manière très approfondie les formes de la gouvernamentalité néolibérale, parmi lesquelles se distingue par sa valeur exemplaire celle correspondant à la théorie du capital humain, élaborée par quelques économistes des États-Unis à partir des années cinquante du XX^e siècle²⁵.

L'une des prémisses fondamentales de cette théorie est la définition de capital proposée par Fisher selon laquelle toute source de revenu peut être définie comme un capital²⁶. Cette définition permet de considérer que les capacités mêmes de travail des individus sont un capital, pour la simple raison que parmi

les motivations qui conditionnent leur mise en œuvre, celle de la recherche d'un revenu est celle qui prévaut.

Les théoriciens du capital humain insistent fortement sur l'importance des investissements qu'opèrent les individus ou les gouvernements dans le capital humain, en particulier dans les domaines de l'instruction et de la formation. Selon eux, tous les choix concernant ces domaines peuvent être étudiés comme des décisions économiques d'investissement en capital humain. Mais surtout Gary Becker analyse en ces termes beaucoup d'autres aspects de la vie individuelle et collective : les soins médicaux, l'hygiène, l'émigration, l'acquisition d'informations sur le marché du travail, etc. En outre, il consacre une très grande attention aux rapports familiaux : le mariage, la procréation et l'éducation des enfants peuvent également être analysés comme des investissements en capital humain, produisant des bénéfices économiques et psychiques²⁷.

Becker insiste surtout sur les *capacités acquises*, mais il ne néglige pas les *caractéristiques héréditaires* des individus comme composantes du capital humain. En particulier, et en se référant à la race, à l'intelligence et à la taille, il soutient que « les traits héréditaires sont des compléments pour réduire l'incertitude sur ses propres enfants ». Et il ajoute : « L'accouplement de personnes ayant des caractéristiques héréditaires similaires augmente l'utilité du produit total si l'on recherche une plus grande certitude sur la qualité des enfants »²⁸. On pourrait penser que, au fond, par ces expressions il se limite à formaliser scientifiquement les effets de la propension évidente des personnes à choisir leurs partenaires sur la base de caractéristiques physiques évaluées positivement. Mais dans la mesure où ces caractéristiques sont ramenées d'une part à un critère étroitement génétique et d'autre part à une évaluation de la rentabilité économique de la procréation, il est évident que son discours peut avoir des implications inquiétantes.

Dans son Cours de 1978-1979, Michel Foucault met en évidence quelques-unes de ces implications, en anticipant que le développement de la recherche génétique pourra permettre de déterminer les personnes qui risquent de contracter certaines maladies et d'engendrer des enfants porteurs de risques génétiques éventuellement aggravés par l'union avec d'autres personnes à risque. Il pense toutefois qu'il ne faut pas se limiter à relever les dangers de nouvelles formes de racisme qui peuvent dériver de la combinaison entre la théorie du capital humain et les applications de la génétique. Ce qui lui apparaît comme étant plus digne de réflexion est plutôt la possibilité que des équipements génétiques déterminés, considérés comme n'étant pas à risque ou à bas risque, soient traités un jour comme des ressources économiques plus avantageuses que d'autres pour la formation et la valorisation du capital humain individuel et collectif²⁹.

En effet, à la lumière de notre actualité, ces hypothèses ne doivent pas être traitées comme les symptômes d'une inclinaison inguérissable à la paranoïa. Elles doivent plutôt être considérées comme des scénarios réalistes des nouvelles orientations que le gouvernement biopolitique des hommes pourrait assumer dans le cadre d'une société fortement imprégnée de rationalité économique-politique néolibérale. En d'autres mots, dans la mesure où la génétique est susceptible d'intégrer une rationalité politique axée sur l'idée de capital humain, elle peut également devenir un facteur essentiel de stratégies politiques, formelles et informelles, de production, d'accroissement, d'accumulation et d'amélioration du capital humain individuel et collectif.

D'une manière générale, ce qui est important est de souligner le fait que la théorie en question, en considérant les capacités humaines (acquises ou héréditaires) comme incarnations immédiates du capital, transforme l'individu en « entrepreneur de lui-même » investissant continuellement dans

ces capacités pour en retirer des gains de nature monétaire et psychique. Cette vision ne devrait pas être considérée uniquement comme une « doctrine » plus ou moins fondée, mais aussi comme une description, bien que « schématique », de l'un des effets majeurs sur les comportements de l'homme contemporain que les politiques néolibérales recherchent et obtiennent souvent, dans une époque de crise de la gouvernementalité centrée sur l'État.

Note

- 1 M. Foucault, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, Paris, Gallimard-Seuil, 2004; Id., *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France. 1978-1979*, Paris, Gallimard-Seuil, 2004.
- 2 M. Foucault, *La gouvernementalité*, «Aut aut», 167-168, 1978, pp. 12-29; Id., *Governmentality*, «Ideology & Consciousness», 6, 1979, pp. 5-21. Sur l'importance et sur les autres versions suivantes de ce texte cf. S. Meyet, «Les trajectoires d'un texte: 'La gouvernementalité' de Michel Foucault», in S. Meyet, M. C. Naves, Th. Ribemont (sous la direction de), *Travailler avec Foucault. Retour sur le politique*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp. 13-36.
- 3 Cf. G. Burchell, C. Gordon, P. Miller (eds), *The Foucault Effect. Studies in Governmentality*, Chicago, The University of Chicago Press, 1991; A. Barry, Th. Osborne, N. Rose (eds), *Foucault and Political Reason. Liberalism, Neoliberalism and Rationalities of Government*, London, UCL Press, 1996; Th. Lemke, *Eine Kritik der politischen Vernunft. Foucaults Analyse der modernen Gouvernementalität*, Hamburg - Berlin, Argument, 1997; M. Dean, *Governmentality. Power and Rule in Modern Society*, London - Thousand Oaks - New Delhi, Sage, 1999; U. Bröckling, S. Krasmann, Th. Lemke (hsg.), *Gouvernementalität der Gegenwart*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2000; J. Z. Bratich, J. Packer, C. McCarthy, *Foucault, Cultural Studies, and Governmentality*, Albany, State University of New York Press, 2003. Sur l'idée de gouvernementalité dans le parcours de Foucault cf. de M. Senellart : *M. Foucault : 'gouvernementalité' et raison d'État*, «La pensée poli-

- tique», 1, 1993, pp. 276-303, et «La critique de la raison gouvernementale», in G. le Blanc, J. Terrel (sous la direction de), *Foucault au Collège de France : un itinéraire*, Bordeaux, Presse Universitaires de Bordeaux, 2003, pp. 131-147.
- 4 M. Foucault, «Le sujet et le pouvoir», in *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, 1994, IV, p. 237; Id., *Naissance de la biopolitique*, cit., p. 192.
 - 5 M. Foucault, *Sécurité, territoire, population*, cit., pp. 112-113. Cf. P. Laborier, P. Lascoumes, «L'action publique comprise comme gouvernementalisation de l'État», in S. Meyet, M. C. Naves, Th. Ribemont (Travailler avec Foucault), cit., pp. 37-62.
 - 6 M. Foucault, *Sécurité, territoire, population*, cit., pp. 91-253 ; Id., «'Omnes et singulatum'. Vers une critique de la raison politique», in *Dits et écrits*, cit., IV, pp. 134-161.
 - 7 Cf. M. Foucault, *Sécurité, territoire, population*, cit., surtout les leçons du 18 et du 25 janvier 1978.
 - 8 Cf. M. Foucault, «'Omnes et singulatum'. Vers une critique de la raison politique», *op. cit.*, en particulier p. 161; Id., «Le sujet et le pouvoir», cit., en particulier p. 232; Id., «La technologie politique des individus», in *Dits et écrits*, cit., IV, en particulier p. 827.
 - 9 Cf. M. Foucault, *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France 1975-1976*, Paris, Gallimard-Seuil 1997, leçon du 17 mars 1976 ; Id., *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, chap. 5.
 - 10 Cf. M. Foucault, *Sécurité, territoire, population*, cit., leçons 8-29 mars et 5 avril 1979.
 - 11 Cf. M. Foucault, *Naissance de la biopolitique*, cit., leçons du 17 et du 24 janvier 1979.
 - 12 *Ibidem*, pp. 64-72.
 - 13 M. Foucault, *Naissance de la biopolitique*, cit., leçon du 4 avril 1979.
 - 14 G. Burchell, «Peculiar Interest: Civil Society and Governing 'The System of Natural Liberty'», in G. Burchell, C. Gordon., P. Miller (eds), *The Foucault Effect*, cit., pp. 119-150.
 - 15 Cf. G. Procacci, *Gouverner la misère*, Paris, Seuil, 1993; Id., *L'economia sociale e il governo della miseria*, «Aut aut», 167-168, 1978, pp. 63-80; Id., «Il governo del sociale», in Pier Aldo Rovatti (a cura di), *Effetto Foucault*, Milano, Feltrinelli, 1986, pp. 184-192; Id., Notes on the Government of the Social, «History of the Present», 3, 1987, pp. 5-15.
 - 16 C. Gordon, «Governmental Rationality: An Introduction», in G. Burchell, C. Gordon., P. Miller (eds), *The Foucault Effect*, cit., pp. 14-36.
 - 17 Cf. J. Donzelot, *L'invention du social*, Paris, Fayard, 1984 ; Id., «The Mobilization of Society», in G. Burchell, C. Gordon., P. Miller (eds), *The Foucault Effect*, cit., pp. 169-179.
 - 18 P. Pasquino, «Criminology: The Birth of a Special Knowledge», in G. Burchell, C. Gordon., P. Miller (eds), *The Foucault Effect*, cit., pp. 235-250.
 - 19 Cf. R. Castel, *La gestion des risques*, Paris, Minuit, 1981; Id., «From Dangerousness to Risk», in G. Burchell, C. Gordon., P. Miller (eds), *The Foucault Effect*, cit., pp. 281-298.
 - 20 F. Ewald, *L'État providence*, Paris, Grasset & Fasquelle, 1986 ; Id., *Risk, Insurance, Society*, in «History of the Present», 3, 1987, pp. 1-12; Id., «Insurance and Risk», in G. Burchell, C. Gordon., P. Miller (eds), cit., pp. 197-210.
 - 21 C. Gordon, «Governmental Rationality: An Introduction», cit., p. 36.
 - 22 N. Rose, P. Miller, Political Power Beyond the State: Problematic of Government, «British Journal of Sociology», 43, 2, 1992, pp. 173-205; N. Rose, «Governing 'Advanced' Liberal Democracies», in A. Barry, Th. Osborne, N. Rose (eds), *Foucault and Political Reason*, cit., pp. 37-64.
 - 23 Cf. Th. Lemke, *Neoliberalismus, Staat und Selbsttechnologien*, «Politische Vierteljahresschrift», 41 (1), 2000, pp. 31-47; Id., *Foucault, Governmentality, and Critique*, «Rethinking Marxism», 3, 2002, pp. 49-64.
 - 24 Cf. M. Dean, *Governmentality*, cit., pp. 148-175.
 - 25 J. Mincer, *Investment in Human Capital and Personal Income Distribution*, «Journal of Political Economy», 66, 1958, pp. 281-302; Id., *Schooling, Experience and Earnings*, New York, Columbia University Press, 1974; Th. W. Schultz, *Investment in Human Capital*, «American Economic Review», 1, 1961, pp. 1-17; Id., *The Economic Value of Education*, New York, Columbia University Press, 1963; Id., *Investment in Human Capital. The Role of Education and Research*, New York, Free Press, 1971; G. Becker, *Investment in Human Capital: A Theoretical Analysis*, «Journal of Political Economy», LXXX, 1962; Id., *Human Capital. A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*, New York, Columbia University, 1964 (troisième édition 1992). Cf. M. Foucault, *Naissance de la biopolitique*, cit., pp. 225-239.
 - 26 Cf. I. Fisher, *The Nature of Capital and Income*, New York-London, MacMillan, 1906.
 - 27 G. Becker, «An Economic Analysis of Fer-

- tility», in *Demographic and Economic Change in Developed Countries*, NBER, Princeton, Princeton University Press, 1960; Id., *A Theory of Marriage*, «Journal of Political Economy», 81, 1973, pp. 813-846.
- 28 G. Becker, *A Theory of Marriage*, cit.
- 29 M. Foucault, *Naissance de la biopolitique*, cit., pp. 233-235.

